

MESURES SANITAIRES COVID-19 AU 01.09.2020

Consignes sanitaires à destination des stagiaires, apprenants à l'ESSSE.

Les principes et consignes énoncés dans ce document sont à respecter impérativement pour toute personne présente dans les locaux de l'ESSSE. Nous sommes collectivement responsables de la sécurité sanitaire de chacun.

CONSIGNES GÉNÉRALES

- Entrer à l'ESSSE par la porte principale à partir de 8H15
- Se laver les mains dès l'entrée, sanitaires RDC (ou gel hydroalcoolique)
- Respecter le sens de circulation des escaliers : montée : escalier central / descente : escalier coté Vercors
- Sortir en fin de journée, par la porte principale. A partir de 18h, appuyer sur le bouton à gauche pour déverrouiller la porte
- Lors de votre présence à l'ESSSE, si vous ressentez des symptômes fébriles (toux, fièvre, mal de gorge etc.) signalez-le immédiatement à votre formateur, quittez le bâtiment et contactez votre médecin traitant

PRINCIPE N°1 : DISTANCIATION PHYSIQUE

- Maintenir le plus possible la distance de sécurité d'un mètre minimum entre chaque personne (devant l'ESSSE, salle de cours, machine à café, escaliers, couloirs...)
- Ne pas modifier l'aménagement des salles garantissant la distanciation

PRINCIPE N°2 : APPLICATION DES GESTES BARRIERES



- Le port du masque est obligatoire dans l'établissement dans toutes les parties communes
- Masque en tissu lavable fourni par l'ESSSE aux apprenants lors de la rentrée et un masque jetable à chaque séance AFGSU
- Utiliser son propre matériel : stylo etc...



PRINCIPE N°3 : CONSIGNES A DESTINATION DES STAGIAIRES ET APPRENANTS

- Le masque est obligatoire partout dans l'établissement sauf durant l'heure du repas, et ce, toute la journée
- Salle de cours unique affectée à un groupe : ne pas utiliser une salle non prévue pour le groupe
- C'est le formateur qui change de salle et non les apprenants, sauf pour les cours de pratiques
- Toute question administrative est traitée sur rdv individuel (bureaux du personnel administratif fermés, ce sont les formateurs et le personnel administratif qui se déplacent dans les salles de cours pour communiquer les informations et/ou réceptionner les demandes des apprenants). Pour toute demande individuelle ou urgente, les apprenants peuvent également se manifester par mail ou par téléphone auprès des équipes
- Prise de repas : en premier lieu privilégier le repas à l'extérieur des locaux, en deuxième lieu : la salle de cours du jour lorsque la distance physique d'un mètre peut être respectée, en troisième lieu : la cafétéria, les espaces extérieurs
- Limiter la pause repas à un petit groupe (5 maximum)
- Respecter la distanciation physique d'un mètre durant la prise de repas
- Avant le repas, désinfecter son emplacement à l'arrivée avec les sprays hydroalcooliques mis à disposition dans la cafétéria et les espaces extérieurs

PRINCIPE N°4 : NETTOYAGE APPROFONDI

- Sanitaires et points de contact désinfectés plusieurs fois par jour
- Salles de cours, bureaux et chaises lavés et désinfectés tous les jours